

Conférence ministérielle sectorielle Culture de la Grande Région : la coopération culturelle transfrontalière est indispensable, et ce aussi en période de pandémie

Le **4 décembre 2020**, les ministres et responsables politiques compétents en matière de culture de la Grande Région se sont réunis par visioconférence à l'occasion de la Conférence ministérielle sectorielle Culture :

- Christine Streichert-Clivot, ministre de l'Éducation et de la Culture, Sarre
- Sam Tanson, Ministre de la Culture, Luxembourg
- Isabelle Weykmans, Ministre de la Culture et des Sports, de l'Emploi et des Médias de la Communauté germanophone de Belgique
- Philippe Pepin, Directeur au service Inspection Culture, Fédération Wallonie-Bruxelles
- Dr. Konrad Wolf, Ministre des sciences, de l'enseignement supérieur et de la culture, Rhénanie-Palatinat
- Thomas Schmitt, conseiller municipal pour la culture de Trèves
- Christelle Creff, directrice régionale des Affaires Culturelles Grand Est
- Pascal Mangin, président de la Commission Culture Grand Est
- Elisabeth Guerquin, Vice-Présidente déléguée à la Culture du Département Meuse
- Jean-Claude Cunat, Vice-Président délégué à la Culture du Département Moselle

Retour sur les deux années de la présidence sarroise du Sommet

La Conférence ministérielle sectorielle Culture a dans un premier temps permis de dresser le bilan de la présidence sarroise du Sommet s'achevant le 31 décembre prochain. Pendant deux ans, ses travaux se sont entre autres concentrés sur la promotion conjointe de la Journée européenne du patrimoine dans la Grande Région, l'intensification des échanges professionnels en organisant des réunions d'experts et le soutien de projets tels que le film « Europe Reloaded - à la redécouverte de Robert Schuman » et « l'Initiative POP ». Ils ont par ailleurs abouti à une publication visant à faciliter la mobilité des artistes dans la Grande Région, qui sera disponible sur les sites Internet de tous les partenaires à partir du 15 décembre 2020.

Concours d'idées (Prix interrégional de la culture de l'innovation de l'association Espace Culturel Grande Région)

Dans un deuxième temps, la réunion a donné lieu à la première remise du Prix de l'innovation de l'Espace culturel de la Grande Région, destiné à soutenir les artistes et les travailleurs culturels de la Grande Région pendant la crise sanitaire. Sélectionnés dans le cadre d'un concours transfrontalier par un jury de cinq experts des régions partenaires, cinq lauréats se sont vus décerner un prix pour un montant total de 70 000 euros :

1. **RADIO POSTe**, Un poste d'écoute grand-régional en des temps difficiles, Liquid Penguin (Sarre)
2. **Hotel Danceroom**, un projet de danse dans les hôtels de la Grande Région, à suivre en direct ou en ligne, Osmosis Cie (Grand Est)

3. « **Extra—Texte. Grenzen des Textes** », une plateforme rédactionnelle expérimentale en ligne, Ecole Supérieure d'Art de Lorraine (Grand Est)
4. « **Victor Hugo** » – un récital scénique intermédia, Trio Cénacle (Luxembourg/Rhénanie-Palatinat)
5. « **Nachtruf - drive in art - die Kunst lebt- grenzenlos** » - une expérience de communication artistique mobile, Leslie Huppert (Sarre)

Tous ont été récompensés pour le signal positif qu'ils relaient quant à la pertinence de l'art et de la culture dans la société, la coopération transfrontalière et la cohésion de la Grande Région en temps de pandémie de Covid-19.

Programme de travail de la Présidence du Grand Est

A partir du janvier 2021, la Région Grand Est présidera pour deux ans l'Espace culturel Grande Région. L'action de la présidence française s'articulera prioritairement autour de deux axes de travail, à savoir les conséquences de la crise de la COVID-19 et les perspectives d'avenir d'une part, et les nouveaux financements et outils européens d'autre part. La Capitale européenne de la Culture – Esch-sur-Alzette 2022 sera un moment de forte visibilité sur le territoire de la Grande Région. Dans le cadre de sa présidence, la Région Grand Est assurera un dialogue constant avec les instances en charge de cette opération, afin d'évaluer et d'exploiter les possibilités d'une articulation pertinente entre cet événement et l'action menée au sein de l'Espace culturel Grande Région.

Comme l'a souligné Sam Tanson, la crise sanitaire impacte non seulement de façon importante le processus créatif et artistique, mais aussi l'échange fondamentalement enrichissant et nécessaire pour la Grande Région. Il appartient à la politique de poser des cadres dans le contexte transfrontalier également, afin de faciliter le travail des artistes en Grande Région, même dans un contexte aussi difficile que celui de la pandémie.

Perspectives d'avenir

En termes de perspectives d'avenir, les ministres ont accordé une attention toute particulière au futur mode de fonctionnement de la coopération en Grande Région. Suite à leur débat, ils ont adopté un document préparé par le Grand-Est, qui reprend plusieurs pistes visant à renforcer les liens des régions partenaires de la Grande Région en matière de culture. A ce sujet, les ministres ont donné leur accord pour remplacer l'association sans but lucratif actuelle par un groupe de travail interrégional.

Sur la base d'un programme de travail, défini au niveau politique par chaque présidence et accompagné d'une convention financière pour permettre sa mise en œuvre, il s'agit de simplifier à travers ce format les modalités de la coopération tout en permettant une stabilité budgétaire et une continuité dans l'action de l'Espace culturel Grande Région.

Ce scénario permet aux partenaires de concentrer leur travail sur le programme d'action en réduisant les tâches administratives pour la présidence. Il permet également de renforcer la visibilité de l'Espace culturel Grande Région au niveau politique par un lien fonctionnel avec le Sommet de la Grande Région.